



Territoires et action  
publique territoriale :  
nouvelles ressources pour le  
développement régional

Université du Québec à Rimouski (UQAR)  
Rimouski, Québec, Canada  
les 25, 26 et 27 août 2008

## Le territoire dans les systèmes d'observation : Approche conceptuelle et perspectives

---

### RÉSUMÉ

Du territoire à l'observation, il n'y a qu'un pas qu'il convient néanmoins de franchir en prenant en compte toute la complexité des deux systèmes dont l'articulation peut se positionner sur le plan de la gouvernance. Nous revenons sur le concept de territoire et mettons en perspective des évolutions nécessaires pour adapter les outils d'aide à la décision que constituent les observatoires.

---

### AUTEUR

Philippe Signoret, Ingénieur d'études en économie et gestion, Doctorant en géographie  
Université de Franche-Comté (<http://www.univ-fcomte.fr>)  
UMR 6049 ThéMA (<http://thema.univ-fcomte.fr>)  
45D Av. de l'observatoire - 25030 Besançon Cedex  
Tel : 00 33 (0)3 81 66 67 17 - Fax : 00 33 (0)3 81 66 67 37  
Courriel : [philippe.signoret@univ-fcomte.fr](mailto:philippe.signoret@univ-fcomte.fr)

---

Les géographes<sup>1</sup> distinguent l'espace et le territoire alors que, pour le plus grand nombre, la frontière entre ces deux concepts est souvent mince voire inexistante au point de les prendre pour des synonymes. Sans entrer dans le détail, l'espace est considéré comme un « Ensemble de lieux et de relations entre les lieux, définies par les interactions entre des acteurs sociaux localisés, produit de l'organisation des sociétés et de la nature, agent du maintien et du développement des sociétés sur leur territoire. » [17] alors que le territoire est « une construction, produit de l'histoire que reconstitue et déforme au fil de ses pratiques et de ses représentations, chaque acteur social » [8]. En outre, le territoire est un système complexe [16] liant acteurs et espace géographique. L'Homme acteur est donc clairement placé au cœur de la construction du système territoire. Pour autant, les outils d'observation du territoire disponibles restituent assez peu les dynamiques locales qui caractérisent les relations entre les objets du territoire, entre les objets et les acteurs du territoire, autrement que par la statistique, l'approche comparée entre deux lieux (cartes thématiques et chorématiques), l'évolution temporelle ou la représentation des flux.

Depuis plusieurs années, le laboratoire ThéMA inscrit ses activités de recherche dans le paradigme de l'Intelligence territoriale<sup>2</sup>, en relation étroite avec les acteurs de terrain et développe, pour le compte d'institutions publiques, des outils d'aide à la décision intégrant des fonctionnalités de représentation spatialisée des phénomènes : des observatoires appliqués à la connaissance des territoires [14]. En 2007, le Centre d'Etudes et de Recherche sur le Sport et l'Observation du Territoire (CERSOT) du laboratoire ThéMA, en partenariat avec un cabinet bisontin d'ingénierie informatique (I@D informatique), a mis en place<sup>3</sup> un dispositif innovant quant à la manière de gérer

---

<sup>1</sup> Les économistes ne sont pas absents de ce cadre et nombre d'entre eux ont largement contribué aux réflexions, mais nos principales références en la matière sont empruntées aux géographes.

<sup>2</sup> Les économistes considèrent l'intelligence économique [5] [11]

<sup>3</sup> Les commanditaires de ce projet étaient l'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté, l'agence de développement du département de la Haute-Saône et la Chambre de commerce et d'Industrie de la Haute-Saône.

l'information, de la traiter et de la mettre au service de la collectivité. Il s'agit de l'Observatoire Socio-économique en Réseau de la Haute-Saône (OSER70<sup>4</sup>). Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un système de gouvernance rénové sous l'influence de la donnée qui a été placée au cœur des relations entre acteurs [15].

Les réponses opérationnelles qu'il convenait d'apporter dans le cadre de la réalisation d'une telle commande formalisée, ont soulevé de nombreuses questions. Quels outils ? Quelles fonctionnalités ? Comment appréhender la complexité des situations locales ? Comment prendre en compte les différents niveaux d'analyse ? Quelles sont les contraintes liées à l'intégration de la dimension temporelle ? Les préoccupations techniques étaient prégnantes<sup>5</sup>. Elles ont bien évidemment guidé notre travail de recherche et les solutions logicielles qui en ont découlé. Mais les questions de fond, celles qui sont censées organiser le cœur de l'information à intégrer, gérer et traiter au sein d'un système de gestion de base de données et d'information territorial intégré à l'observatoire, n'ont retenu que très tardivement l'attention des parties prenantes du projet, qu'elles soient promoteur du projet, fournisseur ou exploitant de données. Que va-t-on observer ? Quelles sont les informations pertinentes qu'il convient de réunir ? Comment les collecter ? Comment analyser l'information ? Certes, l'outil informatique livré répond aux attentes : il constitue une approche innovante ; il a une vocation socio-économique. La donnée était bien au cœur des relations entre acteurs impliqués dans un projet combinant performance technique, efficacité opérationnelle et économies d'échelles. Mais, pendant la phase de développement, les professionnels se sont peu investis dans le contenu du système d'information.

Par cette communication, notre objectif, n'est pas de montrer les enseignements que l'on peut tirer de l'exploitation d'un observatoire en termes d'évolution du contexte local, bien que les références spatiales et temporelles des données soient récurrentes. Nous souhaitons partager une réflexion suscitée et nourrie par le développement d'un outil d'observation quant aux concepts, aux modèles et aux méthodes mis en œuvre pour appréhender un système complexe tel que le territoire. Il convient effectivement de s'interroger sur la portée d'un tel concept avant de procéder à tout état des lieux et à tout diagnostic préalable à une intervention publique que l'on voudrait efficiente, grâce à une approche et une méthodologie adaptées. Notre entrée en matière passe donc par la nécessité de connaître son mode de production et son fonctionnement avant de nous pencher sur la question : qu'est-ce que le territoire ?

Notre réflexion est partie d'un échange, au cours d'un colloque, avec un collègue ayant des origines géographiques communes (l'Ile de Beauté). Une phrase a été reçue comme un défi « Viens parler du territoire chez nous et tu verras ... ». Le reste est venu d'une approche purement intuitive et déductive - fondée sur un retour d'expériences personnelles et des enseignements tirés des contrats de recherche. A travers l'analyse du processus de fabrication du territoire, la territorialisation, en nous appuyant sur une démarche empirique et théorique, nous cherchons à comprendre, à différentes échelles, ce qu'est le territoire. Il en ressort des représentations, des briques qui s'articulent pour nourrir un concept. Cette façon de voir les choses a ensuite été confrontée à de nombreuses références issues de multiples disciplines pour tenter de lui trouver une certaine légitimité et, peut-être, apporter une contribution au débat scientifique. Il s'agit donc de nous confronter à des points de vue de façon à en tirer quelques enseignements de nature à nous aider à revisiter les outils d'observation que nous développons.

Dans un premier temps nous nous intéressons à l'évolution du concept de territoire, au cours des

---

<sup>4</sup> Oser70 est accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.oser70.org>

<sup>5</sup> Une commande de ce type représente des enjeux financiers importants. Ce qui importe alors souvent le plus, c'est de remplir le cahier des charges et en particulier de répondre aux closes techniques. Une réflexion sur la vie de l'outil ne faisait pas partie du cahier des charges. Mais, au-delà des apports purement géographiques, le CERSOT a apporté une contribution importante en matière d'appropriation, de modèle organisationnel et économique, de système de gouvernance, etc..

temps, dans les usages et le jargon spécialisé. Puis, nous présentons les résultats de notre réflexion sur le processus de territorialisation ce qui permet de distinguer les composants du territoire. Notre propos évoque également les conséquences qu'une telle formalisation du concept de territoire peut avoir sur l'observation d'espaces animés par des acteurs qui utilisent, exploitent, transforment les ressources de natures très diverses, selon des processus complexes. Cette démarche permet de repositionner le concept en amont de la construction des outils d'observation et des systèmes de gouvernance locaux.

## 1 - Le territoire vu à travers les temps

Le moteur de recherche Google recense trente millions de pages comportant le mot Territoire dont près de 19 millions sur les sites de langue française. Cette fréquence sur les sites de langue française est plus importante que celle de la fameuse marque de soda américaine, symbole de la mondialisation des produits de grande consommation. Que signifie cette surabondance ? Est-ce lié à un phénomène de mode ? Qu'est-ce qui fait la notoriété d'un tel concept ?

### 1.1. Une conception constitutionnelle

Au 17<sup>ème</sup> siècle, voici comment les immortels<sup>6</sup> le définissaient : « Territoire. s. m. L'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie, ou une Jurisdiction. Le territoire d'une baronnie, d'une chastellenie. »<sup>7</sup>. Deux siècles plus tard, le point de vue institutionnel n'a pas évolué.

L'un des textes fondamentaux de la République, la Constitution du 4 octobre 1958 fondatrice de la cinquième République, ne définit pas le territoire mais l'espace national dont le Président est le garant de l'intégrité (art. 5 du titre II). Le territoire prend néanmoins une dimension variable et plurielle dès sa première citation : « Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République » (alinéa 4 du Préambule de la Constitution de 1946). La Constitution précise que « les adjonctions, les cessions ou les échanges ne peuvent être ratifiés que par traité ratifié ou approuvé en vertu d'une loi et avec le consentement des populations concernées » (Art.53) ce qui confère une souveraineté populaire relative au territoire national.

La notion de territorialité apparaît avec les communes, les départements, les régions qui constituent les différents niveaux de déclinaison spatiale (article 72 alinéa 1). Les communes correspondent à la plus petite maille et sont susceptibles de prendre des décisions (alinéa 2), de s'administrer librement (alinéa 3) et de se regrouper. La Constitution distingue, par ailleurs, les départements et les régions d'outre-mer par leur possibilité d'accéder à un statut particulier tout en restant sous le contrôle de l'État s'agissant de l'exercice des compétences (art. 73).

Les textes du droit national des quinze dernières années, traduisent une évolution de l'utilisation du mot territoire. Au début des années 1990, il était encore principalement utilisé dans le cadre de la désignation des territoires d'outre mer<sup>8</sup> ou pour faire référence à la dimension nationale. Au début des années 2000, il est en revanche principalement utilisé en relation avec l'aménagement et le développement du territoire tout en restant dans une définition très jacobine de celui-ci.

Sur son site internet, la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), définit de nombreux concepts (Armature urbaine, Gouvernance, Polycentrisme, etc.), mais pas celui du territoire. La plupart des auteurs de la DIACT l'emploient indifféremment pour désigner une zone, une région, un espace ou une étendue de la surface terrestre, regroupant une portion de population humaine, aux limites précises faisant l'objet d'un

<sup>6</sup> En France, on appelle « immortel » tout membre de l'Académie française.

<sup>7</sup> Dictionnaire de L'Académie française, 1ère Edition (1694), p. 553, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm>

<sup>8</sup> En 1990, 40 % des apparitions dans le titre des textes législatifs et réglementaires correspondaient à une utilisation dans le sens Territoire d'outre mer. En 2006, cet usage n'est plus que de 2%. La nouvelle dénomination des TOM devenus Collectivités d'outre-mer (COM), explique certainement cette régression et leur subsistance dans les textes sous l'effet principal d'un abus de langage.

contrôle strict, ce qui nous renvoie à cette acception du territoire portée principalement par les logiques d'État.

L'INSEE se conforme également à une telle définition tout en introduisant ce qu'elle appelle le Territoire économique qui comprend la métropole et les départements d'outre-mer et huit zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT) qui constituent des niveaux d'analyse supplémentaires. Ainsi, que ce soit dans le cadre du « Portrait de territoire », commercialisé par l'INSEE, ou de publications concernant des espaces de projet tels que les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) [6], seul le milieu est défini en référence à des thèmes récurrents : découpages administratifs, démographie, formation-diplômes, emploi, activité-chômage, activités économiques, logements, revenus-salaires, fiscalité locale, réseaux. Ce n'est que par le biais de cartes que cet établissement public s'écarte du territoire dogmatique issu de découpages administratifs en esquissant, dans les *Territoires vécus*, l'organisation territoriale de l'emploi et des services<sup>9</sup>.

## 1.2. Le territoire chez les scientifiques

Pour certains, il est fréquemment utilisé au sens d'espace ou en synonyme de lieu présentant des rapports de taille très divers. Mais on retrouve souvent la logique de l'État dans son utilisation au sens d'espace contrôlé et borné. Dans leur dictionnaire de la géographie (2006), Pierre George et Fernand Verger évoquent encore le territoire en tant qu'« espace géographique qualifié par une appartenance juridique ». Ainsi, il désigne un espace de contrôle exclusif et la notion d'appropriation rentre de façon rigoureuse en ligne de compte avec « mon territoire ».

Mais, dans l'esprit de nombreux auteurs, le territoire prend un tout autre sens. En effet, depuis le début des années 80, de nombreux chercheurs s'appliquent à (re)donner de la substance au concept. Cette évolution portée par les scientifiques se rattache probablement à la même logique qui, partant d'une première période de segmentation et de décomposition, au prétexte d'une complexité insupportable, avait permis à des objets complexes de réapparaître. Ce fut le cas en leur temps du cosmos, de la nature, de l'homme [16]. Le territoire n'est plus une simple considération administrative ; il est polysémique. Le territoire prend une place très importante dans l'enseignement et la recherche [14].

Le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés [13] nous fournit un certain nombre de clés pour comprendre ce concept. Dans une première définition, le territoire est présenté comme un « espace à métrique topographique » mais il est également assimilé à un « espace socialisé ». En effet, en 1982, le groupe Dupont fait évoluer le concept vers les territoires du quotidien peu après que Joël Bonnemaïson [1] en ait fait un « morceau d'espace pratiqué et fréquenté ». Christian Grataloup va un peu plus loin en disant qu'il résulte des effets géographiques de l'identité des individus et des sociétés. Le territoire est alors investi de sens et d'émotions en fonction du contexte social, culturel, politique, etc.. Il peut faire apparaître des discontinuités et un ancrage dans l'imaginaire.

Les territoires peuvent donc être façonnés en tant que formes d'appropriation d'un espace. S'il peut être façonné, c'est non seulement qu'il correspond à « toute portion humanisée de la surface terrestre » mais en plus qu'il s'agit d'un « agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » [13]. Ainsi, selon Alexandre Moine [14], le territoire s'articule autour d'un triptyque fondé sur l'espace géographique, l'espace vécu et les acteurs où, dans son approche systémique, trois sous-systèmes interagissent : l'espace géographique, la représentation de l'espace géographique et le système acteur.

Nous pouvons simplement regretter de ces définitions, même si certaines s'appuient sur une approche systémique, le manque de relation implicite à l'immatériel et à la connaissance en dehors des considérations idéelles et symboliques. En effet, de notre point de vue, et dans la continuité des

---

<sup>9</sup> Disponible en ligne sur : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=tv2002](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=tv2002)

derniers travaux évoqués, la relation du territoire à la métrique des lieux et des formes n'est plus exclusive. Le territoire ne peut être limité à une seule considération issue de la géographie physique ou du droit (approche institutionnelle) liée à l'organisation et à la répartition administrative du sol. Le territoire prend en compte une dimension immatérielle et s'affranchit pour partie de la dimension spatiale. C'est ce que nous allons retrouver à travers le processus de territorialisation.

## 2 - Une approche différente du territoire

Comme nous l'avons vu, ce concept ne réapparaît pas après une longue période de déshérence. C'est un objet d'études qui mobilise notamment les sociologues, les géographes, les anthropologues et plus récemment les sciences de l'information, sans oublier les économistes. Tout son « charme » réside dans la part de mystère et de flou qu'il contient. La tentation était donc grande de prolonger ces réflexions et de rapporter les éléments issus de l'expérience et des pratiques qui nous ont permis de nous confronter à ce concept.

Selon Jean-Claude Dumas<sup>10</sup>, « le territoire n'est plus perçu comme un cadre naturel plus ou moins contraignant, doté d'un héritage historique plus ou moins important, mais comme une construction des acteurs ». Cette approche constructiviste du territoire est ce que nous désignons par *territorialisation* pris non pas dans le sens d'un « encapsulage » d'objets et/ou de situations dans un périmètre mais comme un processus dynamique itératif débouchant sur un résultat évolutif dans le temps et l'espace, tant du point de vue de sa composition que de sa consistance<sup>11</sup>.

Notre réflexion est partie du besoin de comprendre comment les acteurs économiques et sociaux locaux partenaires du projet OSER70, construisent un territoire de projet qui sert de cadre de référence à la mise en œuvre de leurs interventions. Il est apparu que ce processus de territorialisation est empreint de beaucoup de subjectivité en ce sens qu'au sein d'une organisation, la représentation du territoire n'est pas la même chez tous ses membres. Si nous nous tournons vers nos proches, si nous leur demandons de parler de leur parcours, si nous essayons de nous représenter leur territoire, le constat est toujours le même : une agrégation d'éléments combinés d'une grande diversité, le plus souvent liés les uns aux autres en un système très complexe. Nous avons donc dégagé quatre axes de réflexion :

- le territoire est une construction de l'acteur qui est également agent en réaction avec son milieu ;
- le territoire intègre un milieu et s'appuie sur une perception, une appropriation qui donnent un sens aux objets et ainsi une capacité d'action (projets) ;
- le territoire collectif ne résulte pas d'une simple addition des territoires individuels ;
- le territoire évolue dans l'espace et dans le temps.

### 2.1. Le milieu et ses objets, éléments de base du territoire

Pour les biologistes, le milieu désigne l'habitat ou l'environnement. Pour les écologistes, il désigne l'écosystème, le biotope, la biocénose. Selon Wikipedia, les géographes considèrent qu'il correspond à tout ce qui entoure un être ou une chose. Enfin, et c'est ce que nous retiendrons, « le milieu correspond à un ensemble d'êtres vivants et de leur environnement que nous désignons par ensemble d'objets où un objet est une réalité matérielle ou immatérielle construite, stable et isolable, entrant dans des systèmes d'actions, mais non dotée d'intentionnalité<sup>12</sup> » [13]. En effet, cette dernière définition reste assez proche de celle de l'habitat, du biotope et de la biocénose et introduit le concept d'objet qui nous intéresse et sur lequel nous reviendrons. En revanche,

<sup>10</sup> Citation reprise du site de la CAENTI : <http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/Recherches-en-cours/%C3%89tat-de-l%E2%80%99art-de-l%27Intelligence-Territoriale>

<sup>11</sup> Nous entendons par consistance le degré de solidité et la puissance des forces de liaison entre objets qui assurent la cohésion de l'ensemble et de fait sa stabilité, sa flexibilité et sa permanence.

<sup>12</sup> Selon Franz Brentano, l'intentionnalité désigne la capacité propre à l'esprit humain de produire des représentations mentales à partir de phénomènes qu'il perçoit ou qu'il imagine.

l'écosystème et l'acception des sociologues (ex. milieu social) renvoient vers des relations multiples et complexes entre les composants, que nous ne pouvons pas encore intégrer à cette étape. Contrairement à la conception des biologistes, nous posons comme principe que le milieu n'est pas nécessairement uniforme et qu'il reflète une réalité à un endroit donné, à un instant donné. Le milieu, comme le biotope, est conditionné par des caractéristiques physicochimiques (climat, composition chimique du sol de l'air, de l'eau, ...) et par un ensemble d'éléments naturels (biotiques et abiotiques) ou issus de l'activité humaine (anthropiques : biotiques ou abiotiques). Ainsi, les objets matériels et immatériels peuvent se combiner (cf. figure 2-1) en objets complexes<sup>13</sup>, tels que :

- agencements d'objets matériels pour constituer des objets complexes naturels (ex. paysage, relief, ...) ou anthropiques (constructions, machines, ...);
- combinaisons d'objets immatériels pour former des objets complexes immatériels (ex. connaissance, concepts, méthodes, techniques, etc.);
- associations d'objets matériels et immatériels pour former des objets complexes mixtes (société, acteur, centre de formation, livre, innovation, etc.).

Un objet, qu'il soit simple ou complexe, s'inscrit dans une temporalité (naissance, développement, équilibre, sénescence, mort) et dans un espace évolutif (localisation, occupation de l'espace). Ils participent à la composition structurelle du milieu qui peut être appréhendée à plusieurs échelles. Ainsi, l'espace est peuplé d'espèces végétales - qui contribuent à la construction des paysages - et d'espèces animales plus ou moins inféodées à un biotope ou à une localisation précise.

Nous sommes donc dans une conception du milieu purement orientée objet. A ce stade, nous n'envisageons pas les relations entre objets, autres que celles qui s'exercent entre deux composants. Il ne s'agit pas encore d'un ensemble d'éléments qui sont reliés et coexistants et constituent une totalité organisée distincte de son environnement. Chaque objet est individualisable. Le milieu pourrait alors être représenté sous la forme de quelque chose d'« atone », comparable à un simple catalogue, un tableau, une image, une projection de la réalité. Le milieu, par opposition notamment à l'écosystème, à la société, à l'organisation, n'est pas un système. En effet, les pratiques et plus encore les habitus introduits par Aristote et popularisés par Bourdieu [2-3] relèvent des étapes suivantes du processus de territorialisation.

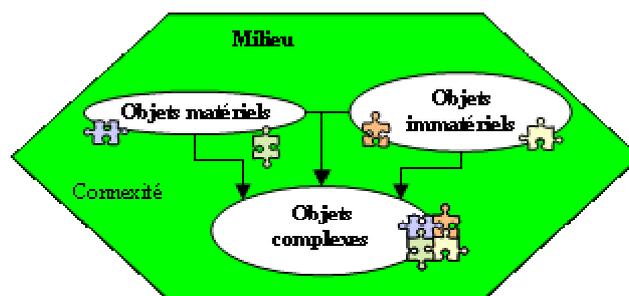


Figure 2-2-1 Le milieu, agrégations et combinaisons d'objets simples

## 2.2. La perception, premier crible de la territorialisation

Notre second point concerne la perception des objets du milieu. La perception correspond à une relation affective et donc subjective avec son milieu. D'après l'axiomatique proposée par Yona Friedman [9], nous pouvons poser la relation au milieu de la façon suivante :

- un objet n'est perçu dans son milieu que s'il fixe l'attention d'un individu ;
- un objet nécessaire à la survie d'un individu fixe son attention ;

<sup>13</sup> Il s'agit bien d'objets complexes dans la mesure où les composants sont liés entre eux par un jeu de relations diverses telles que : compose, lie, maintient, structure, fixe, etc.

- un objet qui fixe l'attention d'un individu fixe également son attention sur les liens existants entre cet objet et les autres (personnes ou objets).

Toutefois, les objets nécessaires à la survie ne sont pas les seuls à fixer l'attention. A l'instinct de survie s'ajoutent également les plaisirs et les déplaisirs issus de la mise en action de tous les sens : la vue (ex. paysage), le goût (ex. produits alimentaires), l'ouïe (ex. la musicalité des lieux), l'odorat (ex. les effluves issus de l'activité humaine) et le toucher (ex. granulosité des matériaux).

Parmi tous les auteurs traitant de la perception, Spinoza la complète par le sens de trois modes de perception supplémentaires :

- la perception par l'expérience ;
- la perception par le raisonnement déductif ;
- la perception par l'intuition.

Jean-Paul Sartre ajoute par ailleurs que « il n'est d'autre connaissance qu'intuitive. La déduction et le discours, improprement appelés connaissance, ne sont que des instruments qui conduisent à l'intuition. ». Si l'on s'en tient à la définition du Petit Robert, l'intuition est une « forme de connaissance, directe et immédiate, qui ne recourt pas au raisonnement ».

Ces différentes propositions nous conduisent vers une dérive philosophique que nous ne maîtrisons pas. Retenons donc pour le moment que la perception est un domaine très complexe qui fait apparaître que la mise en relation des objets dépasse la seule raison logique. Retenons également que chaque individu pratique des mises en relation circonstanciées et implicites d'objets perçus du milieu construisant ainsi un réseau d'objets<sup>14</sup>.

La perception apparaît nécessairement sélective, discriminante, à l'origine d'une classification des objets répondant à une préoccupation particulière. Elle est propre à chaque individu et le milieu, tel que nous le percevons, est nécessairement partiel et différent d'un individu à l'autre en fonction de ses propres perceptions. En effet, il semble difficile d'imaginer que tous les composants du milieu puissent être pris en compte simultanément et de façon durable. De notre curiosité et de notre acuité d'observation découle donc la diversité, la richesse et la complexité des fondations de notre système territoire et les réponses à nos besoins.

### 2.3. *L'appropriation ou pourquoi s'intéresser aux objets ?*

Notre troisième point porte sur l'appropriation des objets perçus. La nature humaine est ainsi faite qu'elle s'économise du côté de la mémorisation et nous avons tôt fait d'oublier ce qui ne nous intéresse pas. Cela rejoint la question de l'appropriation et donc de notre capacité à mémoriser certains objets du fait de l'intérêt que l'on y porte. De manière très utilitariste, nous pouvons schématiser l'appropriation selon trois piliers qui seraient l'utilisation, l'exploitation et la transformation des objets qui nous entourent<sup>15</sup>. Il s'agit donc de savoir ce que nous faisons des objets perçus au cours du processus de territorialisation. Revenons sur nos trois modalités :

- l'utilisation : c'est utiliser un objet sans le transformer et c'est que nous faisons à travers différentes fonctions que l'on affecte aux objets pour se loger (habitat, mobilier, ...), travailler (établissement, machines, ...), se déplacer (routes, véhicule, ...), se nourrir (commerces, aliments, etc.), se divertir (parcs, cours d'eau, chemins de randonnées, ...), se former (connaissances, savoir-faire, méthodes, techniques, pratiques, ...), etc. ;
- l'exploitation : derrière cette modalité on retrouve les notions de récoltes, revenus, dividendes, etc. Le milieu ne contribue plus à lui seul à satisfaire les besoins alimentaires ou vestimentaires des individus. Il est organisé en une société de production et de consommation autour de l'exploitation des ressources naturelles, de l'industrie manufacturière, de la construction et des services ;
- la transformation c'est la capacité, le droit de modifier l'objet, de s'en séparer (de l'aliéner),

<sup>14</sup> Nous pourrions illustrer un tel réseau d'objet avec des images de réseaux neuroniques.

<sup>15</sup> Cette façon d'appréhender la question est proche de celle des juristes qui attachent la notion de propriété à l'usus, au fructus et à l'abusus.

ou de le détruire, que cela s'inscrit dans le cadre de la chaîne alimentaire ou de la création anthropique (aménagement des espaces privés ou publics, etc.).

La combinaison d'appropriation permet d'établir les motivations des relations entre les objets. Elle reflète également les habitudes et les pratiques. L'objet humain devient alors acteur en étant pourvu d'intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciatrice [13]. Ainsi s'organisent les mobilités, les trajectoires résidentielles, les pratiques commerciales, l'emploi, la formation, etc..

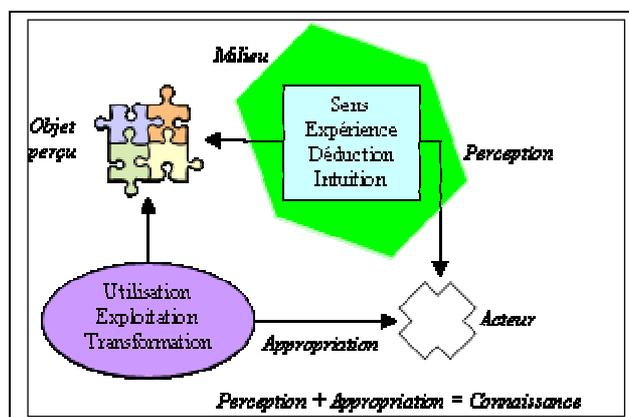


Figure 2-2-2 La double relation entre l'acteur et l'objet

#### 2.4. Le projet, moteur du territoire

Enfin, dans notre quatrième point, nous en venons au Projet qui est une « procédure stratégique, pragmatique et contextuelle » [13] de mise en œuvre d'objets permettant la réalisation de ce que Guy Di Méo appelle l'espace de vie, l'espace social et l'espace vécu. Cette nécessité d'intervention (Action) est destinée à répondre à un besoin personnel ou pour servir un intérêt communautaire. Cet intérêt peut mettre en relation différentes formes de motivations que l'on peut appréhender avec des approches scientifiques différentes : une nécessité vitale (biologie), un enjeu existentiel (phénoménologie), une perspective pragmatique (praxéologie) ou une opportunité culturelle (ethnologie) [4].

Le projet met en relation des objets du milieu perçus et appropriés<sup>16</sup> (cf. figure 2-2), constituant ainsi un référentiel d'action. Un projet met en œuvre une connaissance des objets matériels et immatériels du milieu qui sont identifiés, sélectionnés, classés avant d'être associés, combinés, représentés. Cette première étape de réalisation du projet permet de comprendre un phénomène, une situation, un problème qui peut alors être estimé, décrit, expliqué, interprété, illustré, communiqué, etc. De cette compréhension découlent les objectifs intrinsèques du projet. Le projet est donc indissociable du processus de territorialisation et des schèmes du territoire.

Le projet est temporaire et s'inscrit dans une durée. Il peut néanmoins avoir un caractère répétitif. Il s'appuie sur des formes de motivation très variées et est à la base de toute avancée, de l'évolution et de la dynamique du territoire. Le projet n'est pas nécessairement formalisé en totalité et une partie de lui reste opaque. Ainsi, bien qu'il semble a priori d'un abord assez facile, c'est certainement ce qui est le plus difficile à appréhender si l'on prend en compte les considérants, les objectifs, les moyens et les aboutissants.

#### 2.5. De la territorialisation au territoire individuel

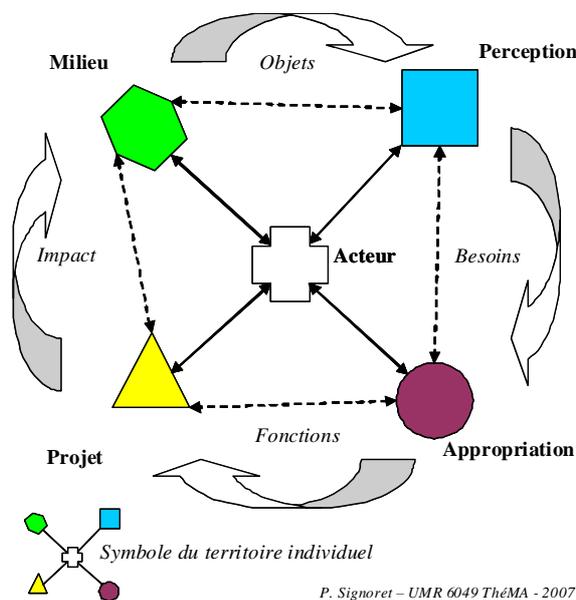
Si l'on reprend maintenant le déroulé complet de la territorialisation (cf. figure 2-3), un acteur identifie des objets du milieu qu'il s'approprie à des fins de satisfaire des besoins par des actions

<sup>16</sup> Ces objets peuvent être préexistants ou résulter de l'action et interagir.

qui ont nécessairement un impact sur le milieu et la perception qu'il peut en avoir. Ainsi se succèdent les projets qui mobilisent tour à tour des objets pouvant être différents. A chaque cycle, l'expérience fait que la connaissance s'accroît et le territoire se complexifie, comme tout système s'auto-organisant. Avec l'expérience, l'acteur acquiert une plus grande acuité de perception et d'appropriation de son milieu. Sa connaissance du milieu augmente. Parfois les projets conduisent à la réalisation d'objets nouveaux en s'appuyant sur des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales. C'est l'innovation [10] qui pourra avoir une portée territoriale et une incidence économique, environnementale ou sociale<sup>17</sup>.

L'objet, par le biais d'un complexe processus intellectuel, dégage une certaine abstraction et, par sa mise en relation avec d'autres, devient un élément du système territoire. L'ensemble des éléments ne constitue pas une continuité homogène et uniforme mais se structure en niveaux hiérarchiques et en réseaux. La hiérarchie entre les éléments au sein d'un réseau et entre les réseaux n'est pas figée et évolue en fonction de priorités. Chaque élément du système ne joue pas le même rôle mais il apporte une contribution circonstancielle en réponse à un besoin. Le système territoire évolue en permanence au gré des nouvelles perceptions et de l'évolution des appropriations qui se traduisent par une capacité d'adaptation permanente. C'est une succession d'états d'équilibres instables et il se nourrit de lui-même et des influences exogènes.

Le concept de territoire issu de la territorialisation est d'abord individuel. Il est attaché à l'acteur qui façonne une certaine représentation de son milieu et de sa propre capacité d'action et d'intervention sur le milieu. Il est fidèle à la théorie unifiée de l'auto-organisation et de la dynamique des systèmes complexes ouverts, en référence à des auteurs tels que Joël de Rosnay, Edgar Morin et Jean-Louis Le Moigne pour ne citer que ceux-ci.



**Figure 2-2-3 – le processus de territorialisation**

## 2.6. Du territoire individuel à la représentation collective

L'acteur est au cœur du territoire individuel. Mais il est également à considérer comme un objet parmi d'autres qui pourra ou non être perçu et approprié. Pour nos voisins, nous n'avons pas d'existence tant que la proximité ou un besoin particulier ne force pas leur perception et qu'ils n'ont aucun intérêt à connaître jusqu'à notre existence autrement que par une appartenance à une globalité telle que la population. L'acteur peut donc échapper au territoire de l'autre, c'est-à-dire à la

<sup>17</sup> La question du développement durable est alors à mettre en relation avec la réalité perçue, appropriée et mise en œuvre.

représentation que se fait l'autre du milieu.

Par ailleurs, selon le point de vue, un stade de football sera alternativement, un lieu adapté à la pratique d'une activité sportive, un lieu de spectacle, une infrastructure à gérer, un objet générateur de dépenses ou de recettes. Que ce soit le footballeur qui joue, le spectateur qui regarde, l'association sportive qui gère, la collectivité territoriale qui finance ou l'entreprise qui est chargée de réaliser l'entretien, tous ont une perception, une appropriation et des projets différents autour de cet objet dont la connaissance est cependant partagée par beaucoup, exemples :

- Le niveau de perception est circonstanciel et le footballeur se soucie peu de sa collectivité locale mais saura rapidement l'identifier quand il faudra remédier à la détérioration de son « aire de jeu » ; réciproquement, noyés dans la masse l'autorité locale pourra ignorer jusqu'à l'existence de Pierre, Paul ou Jacques tant qu'ils ne se seront pas révélés être de fervents défenseurs du projet de rénovation ;
- deux acteurs peuvent partager une perception commune d'un objet tout en ne lui accordant pas la même utilité dans leur système de projet : le joueur considère le stade comme un lieu d'exercice physique alors que, pour la collectivité, il constitue un élément de promotion, de marketing ;
- deux objets perçus de la même manière ne feront pas l'objet de la même appropriation : la rivière sera utilisée par les uns pour les loisirs et exploitée par les autres pour la production hydroélectrique, etc.

Les exemples de dissonance entre les territoires individuels peuvent ainsi se multiplier quasiment à l'infini. Le territoire collectif ne peut donc pas être issu d'une simple addition de territoires individuels. Le territoire collectif n'est cependant pas laissé au hasard des relations possibles entre les territoires individuels. Il résulte d'une volonté délibérée d'appropriation<sup>18</sup>, par les uns, d'objets préalablement médiatisés par les autres, par toutes sortes de moyens. Il découle également d'un criblage d'objets, à travers un système de filtres opérationnels conditionnés par les perceptions, les appropriations et les projets. Les acteurs peuvent alors être guidés, influencés, par des motivations biologiques (préserver, protéger, sécuriser, etc.), phénoménologiques (améliorer, développer, regrouper, rationaliser, rentabiliser, etc.), praxéologiques (créer, aménager, transformer, détruire, construire, etc.), ethnologiques (comprendre, apprendre, communiquer, transmettre, etc.) mais aussi éthologiques (stimuler, bouger, dynamiser, modérer, calmer, freiner, bloquer, etc.)<sup>19</sup>.

Le territoire collectif se situe à l'intersection des territoires individuels et correspond à un ensemble d'éléments empruntés à ces derniers (cf. figure 2-4). Mais, chacun garde un jardin secret. La construction du territoire collectif à partir de territoires individuels est une forme d'enrichissement mutuel, résultant d'apports partiels volontaires ou involontaires, voulus ou subis, implicites ou explicites, assistés ou naturels, etc. L'exhaustivité ne semble donc pas envisageable. De même, l'isolement total semble, a priori, difficile à rencontrer sauf à considérer éventuellement le cas des enfants sauvages, perdus ou abandonnés, ayant vécu dès leur plus jeune âge, reclus de la société, à l'écart de tout contact humain. Trois situations semblent donc improbables :

- deux territoires individuels forment une union parfaite ( $T_a = t_1 \cap t_2 = t_1 = t_2$ ) et la part inconnue entre ces deux territoires individuels est nulle ( $I_{t_1/t_2} = I_{t_2/t_1} = 0$ ) ;
- l'un des deux territoires individuels contient l'autre (ex.  $I_{t_1/t_2} = 0$  et  $I_{t_2/t_1} \neq 0$  ;  $t_1 \cap t_2$ ) et la part d'inconnue est nulle pour l'un des deux territoires ;
- un territoire ne recoupe aucun autre territoire (ex.  $t_1 \cap t_5 = \emptyset$  et  $I_{t_5/t_1} = 1$  et  $I_{t_1/t_5} = 1$ ).

Philippe Herbaux [12], s'intéressant à l'espace au sein du territoire, nous dit qu'il s'agit d'un « espace complexe ou hétérogène qui agrège un ensemble d'espaces individuels dans un ensemble

<sup>18</sup> Cela répond à des préoccupations idéologiques, fonctionnelles, artisanes, culturelles, etc.,

<sup>19</sup> Cette dernière considération vient prolonger le point de vue de Jean-Pierre Boutinet [4] en introduisant le comportement des individus en relation avec leur propre territoire.

d'axes hiérarchisés et de nœuds de communication au sein des territoires inégalement maillés ». S'il convient de clairement distinguer espace et territoire et repréciser que l'espace est simple et non complexe<sup>20</sup>, sans vouloir faire dans la paraphrase, nous pouvons néanmoins rebondir sur cette proposition en disant que le territoire collectif est un système complexe qui combine un ensemble de territoires individuels où la communication joue un rôle primordial dans le partage des objets qui le composent par héritage. Ces objets sélectionnés par ce criblage peuvent alors être assimilés à des objets frontières<sup>21</sup>, éléments du système territorial collectif et facteurs de lien entre les territoires individuels dans la construction des réseaux.

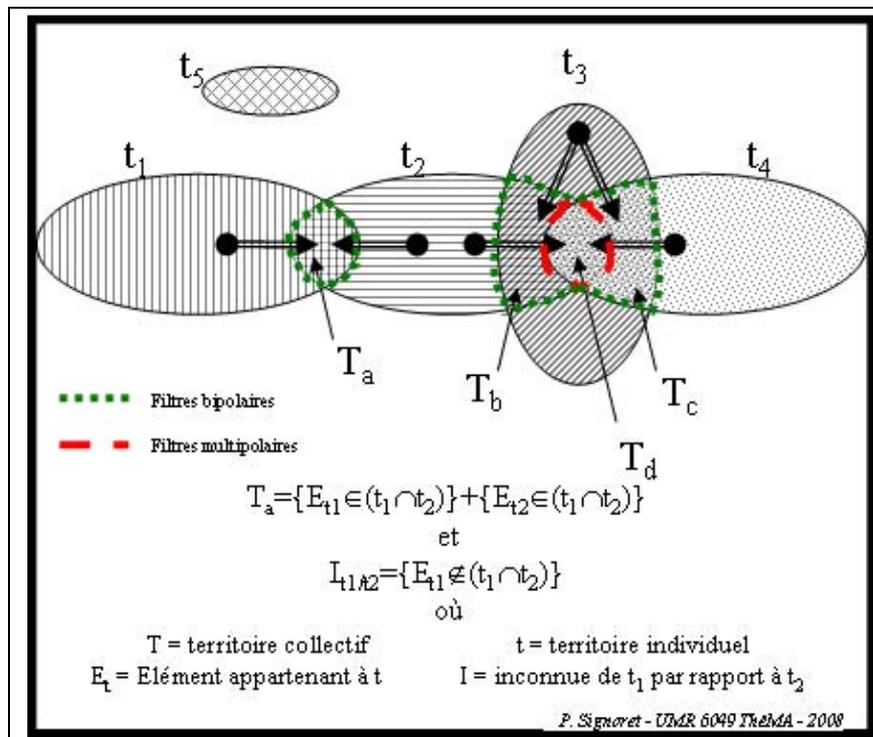


Figure 2-4 Le rapport entre territoire individuel et territoire collectif

### 3 - Les organisations et l'observation, un exemple d'application du concept de territoire

Nous ne pouvons étudier le territoire collectif sans nous arrêter sur d'abord le cas des organisations. Toute organisation<sup>22</sup> réunit en une structure fonctionnelle et hiérarchique des individus. Une organisation n'est qu'un concept qui répond à la définition d'un système complexe. Par abstraction et recombinaison des éléments qui le composent, par la compréhension des relations entre les différents éléments, nous parvenons à nous en faire une représentation, à l'identifier<sup>23</sup>. Nous pouvons lui donner un sens. Cela reste néanmoins un concept et un concept n'est pas pourvu d'intentionnalité. En tant que tel, de notre point de vue, l'organisation n'est pas capable de produire, à partir d'objets du milieu, son propre territoire d'organisation. Le territoire des organisations ne

<sup>20</sup> Selon A. Moine, l'espace ne peut pas être qualifié de complexe, tout simplement parce que sa métrique est simple. Par contre l'utilisation qui en est faite (appropriation, gestion, aménagement, utilisation, etc.) est plurielle et fondée sur des ajustements permanents entre des acteurs (auto-organisation).

<sup>21</sup> L'objet frontière (boundary object) est un concept introduit par Susan L. Star et Griesemer James R., en 1989, dans le cadre de l'étude des communautés de pratique. Il s'agit d'entités partagées par différentes communautés, dont la perception et l'appropriation par chacun d'entre eux peuvent être différents.

<sup>22</sup> Nous entendons par organisation toute structure (ou société) suivant une logique propre pour l'atteinte d'un but spécifique. Une organisation est un ensemble d'éléments en interaction, regroupés au sein d'une structure régulée, ayant un système de communication pour faciliter la circulation de l'information, dans le but de répondre à des besoins et d'atteindre des objectifs déterminés (d'après la définition de Wikipedia).

<sup>23</sup> Une organisation peut être alternativement identifiée par son libellé (ex. Ville de ...) ou personnifiée (ex. à travers Monsieur X ou Madame Y reconnus par leur fonction de Maire ou de Responsable de service) avec tout ce que cela puisse avoir comme conséquence lorsqu'il y a confusion entre personne physique et morale.

peut donc être qu'une combinaison de territoires individuels organisée par des acteurs parties prenantes de l'organisation c'est-à-dire un territoire collectif.

Toute collectivité a besoin, pour trouver un équilibre et une durabilité, de règles, de cadres de référence stricts dont découlent d'autres règles. Elle se fixe alors davantage de contraintes ; c'est ce que l'on retrouve avec les dispositions réglementaires et sur le plan opérationnel avec, par exemple, la répartition des domaines de compétence entre les collectivités territoriales (économie, transport, éducation, ...). En outre, dans une économie de moyens limités et dans un jeu d'influence des acteurs, la collectivité se cantonne dans un espace géographique, ce que l'individu fera certainement moins dans son territoire. Les besoins et l'échelle d'intervention sont alors certainement différents entre le niveau individuel et collectif. Ceci renvoie aux concepts d'équilibre naturel (type Walras) ou régulé, chers aux économistes que l'on pourra tenter de transposer au territoire dans une approche orientée gouvernance.

La mise en place d'un observatoire a pour objectif de rechercher une organisation permettant de mieux valoriser les ressources. Cela constitue alors un exemple de situation sur lequel nous pouvons nous appuyer pour appliquer notre approche de la territorialisation et du concept de territoire. L'observation reste, dans notre propos, une illustration de l'opérationnalité du concept de territoire et nous ne rentrerons pas dans le détail de l'ontologie du territoire et de la donnée.

Un observatoire est avant tout une démarche participative mobilisant de nombreux acteurs ressources et exploitants et, de notre point de vue, l'observation du territoire s'inscrit parfaitement dans le modèle de territorialisation que nous avons proposé (cf. figure 3-1).

Au point de départ, des individus, des organisations véhiculent, médiatisent, transmettent leur territoire individuel. Le plus souvent, la nécessité de mettre en place un observatoire découle de la difficulté à mobiliser les ressources du milieu [15]. Le constat est alors assez sombre : isolement, manque de visibilité, individualités, redondances<sup>24</sup>. Cette situation s'inscrit dans une logique où une communication insuffisante provoque une perte d'efficacité et un manque de cohérence dans l'intervention individuelle et collective. Un facteur essentiel doit alors intervenir pour influencer sur les choses et initier les changements : la confiance entre les acteurs parties prenantes du contexte. Partant de là, la construction de réseaux devient possible et toutes les logiques précédentes s'en retrouvent bouleversées :

- d'un défaut de communication, on passe à une logique de partage puis à celle de la mutualisation ;
- d'une efficacité limitée, on en arrive à partager les bonnes pratiques et renforcer l'aide à la décision ;
- le manque de cohérence laisse la place à une meilleure coordination et à une adaptabilité accrue ;
- grâce à la confiance, une rationalisation devient possible et l'essaimage devient envisageable.

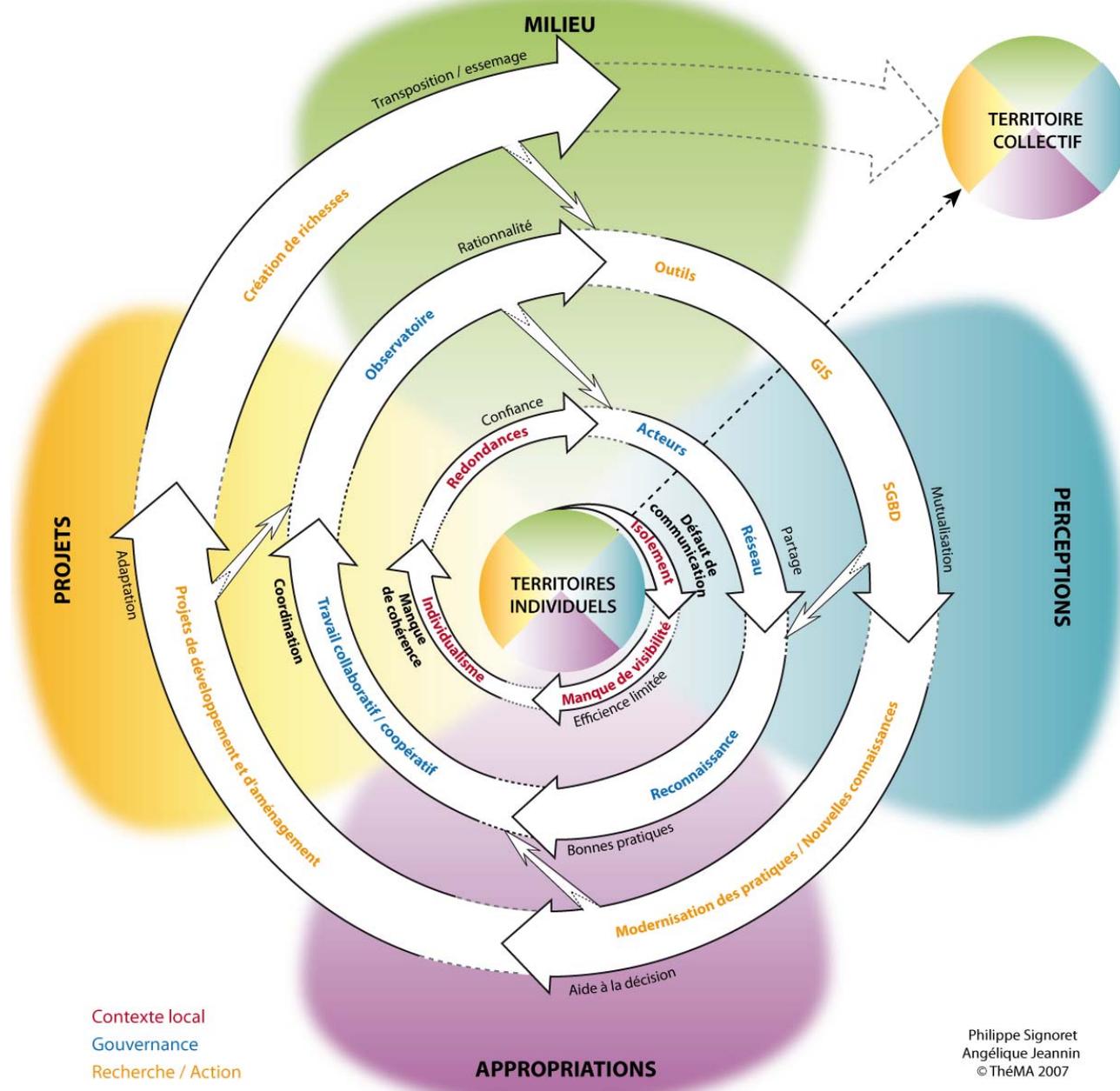
L'observatoire est d'abord un projet - avant de devenir un outil qui en intègre d'autres - autour duquel vont se mobiliser plusieurs acteurs. Il apparaît alors comme un maillon d'un cycle centrifuge, à plusieurs étapes et états, dont la croissance et l'amplitude dépendent des ressources du milieu, de la capacité de mobilisation de ces ressources et de l'intérêt des acteurs à s'organiser et valoriser les potentialités.

Comme tout projet, il perturbe la situation initiale et les relations entre les objets du milieu. La praxéologie du territoire montre que ce dernier tend à s'écarter des visions particulières pour établir un nouvel équilibre collectif. Le territoire collectif atteint alors une forme idéale (ex. T<sub>d</sub> dans la figure 2-4) : une construction volontaire et participative où chacun bénéficie de l'expérience des

---

<sup>24</sup> Chaque constat s'appuie respectivement sur un des piliers du territoire : milieu, perceptions, appropriations, projets.

connaissances et de l'innovation sous l'effet de rétroactions permanentes (ex. le projet d'observatoire est une invitation à mieux connaître les acteurs du milieu et contribue ainsi à renforcer le réseau de partenaires).



**Figure 3-1 Des territoires individuels aux territoires collectifs par l'observation**

Un observatoire peut être réduit à un ensemble d'outils développés afin de permettre la prise en compte d'informations complexes, de portée et de sources différentes. Il vient alors en appui aux processus de diagnostic et d'évaluation menés notamment dans le cadre des interventions publiques. Un important travail de structuration, d'organisation et de gestion est donc nécessaire à la mobilisation du corpus d'information et de données. Mais au-delà d'une simple considération technique, nous pouvons constater que le mécanisme de l'évolution territoriale qui accompagne un tel projet peut être appréhendé et formalisé de façon globale en nous appuyant sur les principes de la territorialisation que nous avons proposé.

#### 4 - Conclusion

Selon Jean-Jacques Girardot<sup>25</sup>, l'intelligence territoriale concerne « tout le savoir multidisciplinaire qui améliore la compréhension de la structure et des dynamiques des territoires ». En analysant le pourquoi et le comment des perceptions, des appropriations et des projets, une autre vision du territoire devrait apparaître lors de la mise en œuvre des actions nécessaires pour satisfaire les besoins des uns et des autres. En outre, « l'environnement ne peut être séparé des actions, des ambitions et des besoins de la personne humaine. » et le rapport Brundtland<sup>26</sup> met l'accent sur cette notion de besoin, en relation avec le concept de développement durable. Notre approche peut alors trouver un intérêt dans une perspective de développement durable du territoire, non seulement parce qu'elle s'appuie sur une connaissance de l'état initial, mais aussi parce que la compréhension du territoire apporte des éléments de connaissance supplémentaires susceptibles, par l'observation et la prospective, de mesurer les effets de l'intervention. L'anticipation et l'adaptation en sont alors favorisées.

Toute la difficulté de réussir un projet d'observatoire réside dans les obstacles à la confrontation des territoires individuels. Si deux acteurs ne partagent pas à un moment ou à un autre un centre d'intérêt – de façon convergente ou contradictoire, peu importe – les territoires individuels restent cachés et ne peuvent se développer. En permettant cette rencontre et la révélation des points de vue, le statut et le rôle des parties prenantes évoluent et donc les territoires individuels et collectifs. La combinaison des territoires individuels et collectifs fait alors apparaître un système d'acteurs multiples mis en relation, par le biais d'appropriations réciproques, sans pour autant être nécessairement identiques. L'observation de ces réseaux peut contribuer à l'adaptation des systèmes de gouvernance aux nouvelles exigences politiques, économiques et sociales.

Même si des erreurs de stratégie restent toujours envisageables, pour les acteurs du territoire, qu'ils soient en position d'influer sur leurs organisations (aménageurs et décideurs) ou en recherche de services ou de ressources (utilisateurs et exploitants), il reste indispensable d'une part de bien connaître les potentialités et, d'autre part, de comprendre les enjeux locaux. Pour autant, il semble encore inconcevable d'appréhender les territoires individuels dans leur exhaustivité. Usine à gaz, trop compliqué, trop fastidieux, etc., les reproches fuseraient certainement très vite. Une telle approche ne permettrait-elle pourtant pas de mieux appréhender le territoire collectif ? Est-ce que les outils doivent transcender les considérations théoriques et techniques ? Ne peut-on pas envisager une modélisation qui permettrait de tester certains choix des décideurs ? Les réponses à ces questions passent certainement par des méthodes et des outils adaptés à une telle approche.

Les sites internet d'observatoires d'aujourd'hui se limitent pour la plupart à une simple interface, un portail donnant accès à une information le plus souvent spécialisée. Pour autant, ils se multiplient alors que la dimension spatiale reste encore assez peu présente et les outils de cartographie dynamique peu répandus. Cela s'explique d'abord par une confusion entre, d'une part, l'information quantitative susceptible de faire l'objet de traitements statistiques et ainsi de mesurer des évolutions et, d'autre part, la documentation qui est quant à elle beaucoup plus textuelle. Ensuite, le géoréférencement de l'information n'est pas encore suffisamment popularisé pour permettre une démocratisation de l'indexation spatialisée<sup>27</sup>. Les observatoires de demain devront alors être capables non seulement de stocker, gérer et traiter une plus grande diversité d'informations mais ils devront également permettre une plus grande interactivité de façon à élargir le spectre des fournisseurs de données. Cela passe par des modalités et une ergonomie adaptées

---

<sup>25</sup> Jean-Jacques Girardot est le responsable scientifique de l'Action de Coordination du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale (caENTI), cf. <http://www.intelligence-territoriale.eu>

<sup>26</sup> Notre avenir à tous, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame Harlem Brundtland et qui s'est réunie à Nairobi en 1987.

<sup>27</sup> Les observatoires avec lesquels le laboratoire ThÉMA collabore mettent en œuvre de tels principes.

permettant de s'affranchir des contraintes techniques, telles que celles géocodage<sup>28</sup>, et de simplifier l'indexation de contenu.

Une question importante porte sur l'ontologie du territoire et la discrétisation de l'information à mettre en relation avec l'évolution des modèles conceptuels de données qui sous-tendent les bases de données des observatoires. Chateaubriand disait « Ce que nous gagnons en connaissances, nous le perdons en sentiments. ». La question que l'on peut alors se poser est : que gagne-t-on à mieux connaître le territoire ? Il conviendra certainement de veiller à ce que la technocratie des systèmes d'information ne l'emporte sur l'humanité des relations entre acteurs.

Le prolongement de nos réflexions passera inévitablement par des aspects techniques. Mais nos recherches se porteront également sur les systèmes de gouvernance et, sur un plan plus conceptuel, sur la territorialité et le territorialisme et donc sur la sémiologie du territoire, notamment en relation avec le sentiment d'appartenance.

---

### *Bibliographie*

- [1] Bonnemaison J., Cambrézy L. et Bourgeois-Quinty L., *Le territoire*, l'Harmattan, Paris, 1997, 143p.
- [2] Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, Genève, 1972, 429p.
- [3] Bourdieu P., *Le Sens pratique*, Minuit, Paris, 1980, 475p.
- [4] Boutinet JP., *Psychologie des conduites à projet*, PUF, Paris, 1993, 126 p.
- [5] Commissariat Général au Plan, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, rapport présidé par Henri Martre, La Documentation Française, Paris, 1994, 167 p., disponible en ligne à l'adresse : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000410/0000.pdf>
- [6] Davoult G. et Martin M., *Scot de Nice : un territoire à l'étroit dans ses frontières*, Sud INSEE l'essentiel, n°109, INSEE PACA, Marseille, Octobre 2007, 6 p. disponible en ligne sur <http://www.insee.fr/fr/regions/provence/>
- [7] Di Méo G., *L'homme, la société, l'espace*, Anthropos-Economica, Paris, 1991, 319 p.
- [8] Di Méo G. (Dir.) , *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, 208 p.
- [9] Friedman Y., *Utopies réalisables*, L'éclat, Paris, 2000, 256 p.
- [10] Eurostat, 2000, *La mesure des activités scientifiques et technologiques, principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, Manuel d'Oslo, Commission européenne, 13 p., disponible en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/35/56/2367523.pdf>
- [11] Harbulot C. et Baumard P., *Intelligence économique et stratégie des entreprises : une nouvelle donne stratégique*, communication présentée lors de la Cinquième Conférence Annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique, 1996, 24 p., disponible en ligne sur : <http://www.strategie-aims.com/lille/com7502.pdf>
- [12] Herbaux P., *Intelligence territoriale, repères théoriques*, l'Harmattan, Paris, 2007, 195p.
- [13] Lévy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, 1034 p.
- [14] Moine A., *Le territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan, Paris, 2007, 176p.
- [15] Moine A., Signoret P., 2007, *How the local governance system is influenced by the creation of an observatory : the OSER 70 experiment*, in : *International Conference of Territorial Intelligence*, Organised in the framework of CAENTI, Huelva, Spain, 24-27 October 2007, 16p.
- [16] Morin E., Le Moigne J.-L., *L'intelligence de la complexité*, L'Harmattan, Paris, 1999, 160p.
- [17] Pumain D. et Saint-Julien T., *L'analyse spatiale - Localisations dans l'espace*, Armand Colin, Paris, 2004, 170 p.

---

<sup>28</sup> La question du géocodage sera à préciser dans le cadre de l'intégration d'objets immatériels qui nécessite une localisation relative.